

Sujet : [INTERNET] enquête publique PV Malaga Aubignosc
De : Olivier Guillaume <oll.guillaume@wanadoo.fr>
Date : 29/05/2022 09:46
Pour : pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Monsieur le commissaire,

Le réchauffement climatique et la perte de biodiversité sont la préoccupation principale de nombreux habitants dont je fais partie.

Ces projets de "parcs photovoltaïques" ont pour but de remplacer les énergies carbonées par ce qu'on appelle ENR afin de réduire les gaz à effet de serre et donc de réduire le réchauffement climatique.

Je ne reviendrais pas plus longuement sur les nombreuses possibilités de poser les PV sur les surfaces déjà artificialisées, qui n'ont d'autres inconvénients que de coûter plus cher; le réchauffement climatique a t'il un prix? quid des bénéfices des multinationales de l'énergie? (Ici Qénergie filiale de Hanwa, chiffre d'affaire 14 500 000\$ en 2015 source wikipédia).

Je ne reviendrais pas non plus sur l'absence d'étude d'impact sur le cumul de la destruction de la biodiversité et de la déforestation des projets dans la région.

Au niveau paysager, ce projet est vous le savez monstrueux, bien que les bâtiments techniques seraient peint en vert (de qui se moque t'on?)

La loi ZAN définit l'artificialisation des sols en 5 catégories dont

"5° Surfaces couvertes par une végétation non ligneuse à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou à usage d'infrastructures, de transport ou de logistique."

Ces parcs d'un point de vue légal sont bien donc des surfaces artificialisées! (fort justement, compte tenu du compactage et du bétonnage partiel du terrain).

Comme cela a pu être observé sur d'autres sites, ces installations ne risqueraient elles pas, d'induire une altération notable du climat local : augmentation de la température due à la chaleur très importante émise par les panneaux pouvant augmenter les risques d'incendie . L'équilibre hydrique des sols, tributaire de la présence de la forêt ne manquerait il pas de subir un infléchissement dommageable?

J'attire votre attention qu'aujourd'hui aucune étude sérieuse à ma connaissance a été faite sur ce sujet. Alors qu'il est évident que ces surfaces noires chauffent avec

le rayonnement solaire et créent une aspiration, un courant d'air avec la forêt avoisinante, aucune étude sur le dessèchement des sols et le risque accru d'incendie.

La montagne de Lure est un puit de carbone et une réserve de biodiversité dont nous avons grandement besoin

J'ai lu attentivement les contributions de l'association Amilure et du collectif Elzéard auxquelles je souscris pleinement.

En espérant que ces quelques remarques sauront vous influencer pour donner une nouvelle fois un avis défavorable à ce projet déraisonnable et désastreux pour le voisinage, la région et pour le monde en général.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire , l'expression de mes salutations sincères.

Olivier Guillaume

Revest de Brousses